



Union Interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.



Huitième Conférence mondiale des jeunes parlementaires de l'UIP

15 et 16 juin 2022, Charm el-Cheikh (Égypte)

Document final

Rapporteure : Mme Sahar Albazar (Égypte), parlementaire et Présidente du Forum des jeunes parlementaires de l'UIP

Nous, les plus de 170 jeunes parlementaires réunis à l'occasion de la huitième Conférence mondiale des jeunes parlementaires de l'UIP, réaffirmons notre engagement dans l'effort mondial de lutte contre les changements climatiques. Notre âge moyen est d'environ 37 ans et 40 % d'entre nous sont des femmes parlementaires. Bien que nous soyons issus de presque 60 pays différents, nous sommes unis dans notre engagement à travailler ensemble, en tant que communauté mondiale, pour protéger notre planète. Se sont joints à nous des représentants d'organisations internationales et régionales, d'organisations de jeunes et de start-ups, ainsi que des universitaires et des dirigeants charismatiques.

Nous nous sommes réunis pour affirmer que les changements climatiques constituent un défi mondial sans précédent qui ne connaît pas les frontières. Que nous soyons originaires de pays parmi les plus gros ou les plus petits émetteurs de gaz à effet de serre, nous sommes tous concernés. Le problème étant mondial par nature, il appelle une réponse coordonnée au niveau international.

C'est dans cet esprit que nous nous sommes réunis à Charm el-Cheikh en vue de favoriser la mobilisation. Moins de trois mois après l'adoption de la *Déclaration de Nusa Dua* par les Parlements membres de l'UIP¹, nous avons réitéré l'urgence pour les parlements d'accorder la priorité à l'action climatique. Les récentes conclusions du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) montrent que les températures mondiales ont augmenté d'environ 1,1 °C au cours des quelque 150 dernières années et que l'objectif visant à limiter le réchauffement planétaire à 1,5 °C, voire à 2 °C, sera impossible à atteindre si l'on ne réduit pas immédiatement les émissions². Le temps presse et nous devons redoubler d'efforts pour faire face à l'ampleur du problème. Si nous échouons, nous n'aurons pas de « Planète B ». Bien que les coûts liés à la réalisation des objectifs d'émission paraissent importants, ils sont dérisoires par rapport aux coûts environnementaux, humains et économiques causés par l'inaction.

Les changements climatiques d'origine anthropique ne sont pas nouveaux. Bien que nous, la jeune génération, ne soyons pas à l'origine de ce problème, c'est à nous qu'il revient de le résoudre en coopération avec les autres générations. Si nous n'agissons pas, c'est nous, et les générations futures, qui serons les plus touchés. Nos voix et nos solutions sont donc indispensables afin de résoudre cette crise pour le bien de tous.

Le lien entre changements climatiques et droits de l'homme est évident. Nous disposons du même droit à une planète saine que les générations qui nous ont précédés. Nous avons le droit de nous développer selon un modèle durable, en accord avec les projets et les aspirations de nos pays respectifs, or nous constatons que ces droits sont bafoués ou remis en question. Le réchauffement planétaire, la perte de

¹ www.ipu.org/sites/default/files/Nusa%20Dua%20Declaration-f.pdf

² www.ipcc.ch/site/assets/uploads/2021/08/IPCC_WGI-AR6-Press-Release_fr.pdf

biodiversité, les sécheresses et les phénomènes météorologiques extrêmes entraînent la disparition des moyens de subsistance. Cela aura pour effet d'accroître les souffrances, les vulnérabilités, les déplacements de population et les risques de conflit. L'élévation du niveau de la mer menace l'existence même des populations qui vivent dans les pays de faible altitude, dans les zones de delta ou sur les côtes. Ceux d'entre nous qui arrivent à l'âge adulte à ce moment charnière de l'histoire représentent la génération qui instaurera la justice climatique et qui brisera la chaîne de dégradation de l'environnement pour emprunter une voie plus durable sans laisser personne de côté.

Les changements climatiques sont également devenus synonymes de droits des jeunes. Les jeunes, dans toute leur diversité, sont déjà en première ligne dans les initiatives mondiales visant à promouvoir l'action climatique, que ce soit en défendant les modèles de développement durable ou en réclamant des comptes aux responsables politiques. Nous, jeunes parlementaires, sommes particulièrement bien placés pour transposer dans les politiques gouvernementales la voix des jeunes et les solutions qu'ils proposent. Nous avons un rôle particulier à jouer pour garantir que les jeunes soient réellement inclus dans les instances décisionnelles. On trouvera ci-après quelques exemples de moyens permettant de rapprocher les jeunes de la vie politique :

- Collaborer activement avec les jeunes et les groupes de jeunes de la société civile dans nos quartiers et au-delà afin de mieux comprendre leurs préoccupations et les solutions qu'ils proposent.
- Veiller à ce que les groupes de jeunes, notamment les associations d'étudiants, les parlements de jeunes et les organisations non gouvernementales, participent aux travaux officiels du parlement et contribuent aux débats, y compris en commission.
- Participer directement aux initiatives citoyennes auxquelles participent les jeunes. Par exemple via les réseaux sociaux, les assemblées citoyennes, etc.

Les changements climatiques nuisent aussi à la réalisation des objectifs en matière de développement durable, d'éradication de la pauvreté, d'égalité des sexes et de droits des femmes. Ils risquent de creuser les inégalités entre hommes et femmes et de renforcer les situations de vulnérabilité, notamment chez les femmes et les filles. Nous demandons que l'action climatique soit abordée sous l'angle de l'inclusion sociale et de la dimension de genre, afin de produire une législation et des politiques climatiques qui tiennent compte des besoins et des intérêts spécifiques des femmes et des filles. Plusieurs études montrent que plus les femmes sont représentées au parlement, plus les politiques en faveur du climat sont ambitieuses³. Par conséquent, accroître la participation des femmes est non seulement important pour ce qui a trait aux droits des femmes, mais aussi pour renforcer nos efforts collectifs en vue d'atteindre nos objectifs en matière de climat.

En plus de représenter nos électeurs, nous, parlementaires, disposons des outils que sont la législation, le contrôle de l'action gouvernementale et l'approbation du budget pour insuffler des changements. Nous encourageons à utiliser tous ces outils afin de prendre des mesures audacieuses. Voici quelques exemples d'actions concrètes que nous pouvons réaliser :

- Adopter des lois qui favorisent les mesures d'atténuation des changements climatiques et d'adaptation à ces derniers, la transition vers une économie verte et la mise en œuvre des engagements pris en vertu de l'Accord de Paris.
- Accroître l'utilisation d'outils comme la budgétisation verte et les évaluations d'impact climatique, et prendre de meilleures décisions fondées sur des données probantes, qui tiennent compte de la façon dont les politiques se recoupent avec l'action climatique.
- Tenir compte des besoins et des intérêts des femmes et des jeunes dans les politiques et les actions relatives au climat en associant les femmes et les jeunes aux processus de planification, de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation des stratégies de lutte contre les changements

³ <https://yaleclimateconnections.org/2019/09/countries-with-more-female-politicians-pass-more-ambitious-climate-policies-study-suggests/>

climatiques et en veillant à ce que les politiques, la législation, les programmes et les autres mesures et actions liées au climat répondent aux besoins et aux intérêts des femmes et des jeunes.

- Renforcer et accroître les investissements dans les efforts d'adaptation.
- Renforcer les capacités des institutions à analyser les risques liés au climat.
- Renforcer le soutien aux pays et aux populations dans le besoin, notamment en comblant le déficit de financement climatique et en améliorant la coopération avec les pays voisins afin d'apporter des réponses coordonnées aux défis climatiques.

En tant que représentants du peuple, nous nous devons également de montrer l'exemple. Il s'agit à la fois de joindre le geste à la parole en tant que parlementaires à titre individuel, mais aussi de réfléchir à la façon dont nos parlements peuvent réduire leur empreinte carbone au niveau institutionnel. Nous pouvons mettre en pratique ce que nous préconisons en :

- réduisant la consommation d'énergie dans nos parlements et en tenant compte de l'incidence de nos pratiques d'achat sur le climat ;
- optimisant l'utilisation des outils et des technologies numériques dans la conduite de nos travaux ; et
- en démontrant notre engagement en tant que modèles pour la collectivité en modifiant concrètement notre mode de vie afin de réduire notre empreinte carbone, notamment en utilisant des moyens de transport écologiques, en pratiquant le tri sélectif, etc.

Le manque de moyens alloués au financement climatique demeure un obstacle majeur, notamment pour les pays en développement. Les pays développés se sont engagés à verser 100 milliards d'USD par an en faveur du financement climatique, mais cet objectif n'a pas encore été atteint. Nous avons réaffirmé l'importance d'utiliser nos pouvoirs législatif, budgétaire et de contrôle pour garantir que cet engagement soit respecté et que le financement soit assuré de manière durable et prévisible en utilisant les instruments financiers appropriés avec le degré de concessionnalité le plus élevé. La priorité doit être accordée aux pays les moins développés et aux pays plus à risque. Le transfert de technologies est également indispensable pour traiter le problème de façon conjointe.

Bien que nous représentions les jeunes générations, le problème des changements climatiques est un enjeu intergénérationnel qui appelle des solutions intergénérationnelles. Nous souhaitons travailler en étroite collaboration avec les représentants de la jeunesse ainsi qu'avec des dirigeants plus expérimentés afin de mettre en œuvre des solutions bénéfiques pour tous.

Dans les mois à venir, des milliers de dirigeants politiques, des groupes de jeunes et de nombreux autres participants se réuniront ici même à Charm el-Cheikh dans le cadre de la Conférence des Nations Unies 2022 sur les changements climatiques (COP27). Nous remercions la République arabe d'Égypte d'avoir accueilli la Conférence mondiale des jeunes parlementaires, qui permettra de faire entendre la voix des jeunes et des jeunes parlementaires dans les vastes débats de la COP27. Nous sommes convaincus que les parlements ont vocation à devenir des partenaires incontournables dans l'effort collectif visant à lutter contre les changements climatiques. Et au sein des parlements, nous, jeunes parlementaires, sommes des alliés indispensables pour répondre à cet appel existentiel. Nous espérons que les idées et les solutions proposées seront soigneusement examinées lors des réunions de la COP27 et nous nous engageons à contribuer à la réussite de la COP27 en Égypte.